

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CENT QUARANTE-SEPTIEME SEANCE DU
CONSEIL DE SECURITE

qui se tiendra à Lake Success, le vendredi 27 juin 1947,
à 10 h. 30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question grecque :
 - a) Rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs de représentants auprès du Conseil de sécurité pour la discussion de la question grecque (Document S/385);
 - b) Rapport présenté au Conseil de sécurité par la Commission d'enquête sur les incidents survenus le long de la frontière grecque (Document S/360)
3. Accords spéciaux prévus par l'Article 43 de la Charte et organisation des forces armées des Nations Unies :
 - a) Lettre adressée le 30 avril 1947 au Secrétaire général par le délégué adjoint des Etats-Unis au Conseil de sécurité (Document S/338)
 - b) Lettre du Président du Comité d'Etat-Major au Secrétaire général en date du 30 avril 1947, transmettant le Rapport sur les principes généraux gouvernant l'organisation des forces armées mises à la disposition du Conseil de sécurité par les nations Membres des Nations Unies (Document S/336).

